

ORDRE DU JOUR

Réunion du Comité technique de l'étude stratégique pré-opérationnelle de revitalisation du bourg-centre de La Vôge-les-Bains

COTECH n°4 - Mardi 3 novembre 2020

Présentation du scénario de revitalisation coproduit au COTECH n°3, esquisses d'OAP et référentiel foncier

14h - 16h30

Réunion organisée en distanciel dans un contexte de confinement

Réunion du Comité technique

- Présentation du scénario coproduit lors de l'atelier du COTECH n°3 du 1^{er} octobre dernier
- Déclinaison de ce scénario à l'échelle des différents secteurs de projet (esquisses d'orientations d'aménagement et de programmation)
- Présentation des outils de travail destinés à préciser les secteurs stratégiques (référentiel foncier issu de l'étude de dureté foncière)

Qu'est-ce qu'une réunion du Comité technique ?

Ce sont des instances de travail sur un projet, à travers des ateliers et des phases de terrain permettant une co-construction. Ils réunissent des acteurs diversifiés, invités selon les thématiques, pour définir ensemble et progressivement des orientations stratégiques. Ces temps de réflexion collective sont essentiels, afin de croiser les regards des partenaires en amont des phases décisionnelles.

Cette quatrième réunion du Comité technique de l'étude a permis un travail conjoint entre la Municipalité, les cabinets d'études et les partenaires, sur le scénario proposé (validation et éventuels ajustements). Cette réunion avait aussi pour but d'échanger sur des pistes d'actions concrètes par rapport aux secteurs stratégiques définis.

Les adjoints et conseillers municipaux de la Commission "Économie Revitalisation Tourisme Thermalisme" de La Vôge-les-Bains et les personnes référentes de l'Établissement Public Foncier du Grand-Est (EPFGE), du Conseil Départemental des Vosges, de la Direction Départementale des Territoires (DDT) des Vosges, et d'autres structures, étaient tous conviés à participer à ce COTECH n°4 avec les membres du groupement recruté pour réaliser l'étude. Des partenaires techniques (techniciens de la commune, de la CAE, association locale, etc.) ont également participé à cette réunion afin de bénéficier de leur expertise et surtout de leur connaissance du terrain.



Commune de La Vôge-les-Bains

M. Frédéric DREVET,

Maire de La Vôge-les-Bains

Mme Florence BÉNÉDIC,

3^{ème} adjointe à la mairie de La Vôge-les-Bains

M. Thierry JEANCOLAS,

4^{ème} adjoint à la mairie de La Vôge-les-Bains

M. Philippe MASSON,

6^{ème} adjoint à la mairie de La Vôge-les-Bains

Mme Ruth DIECKMANN,

Conseillère municipale à la mairie de La Vôge-les-Bains

Mme Catherine GIGNEY,

Conseillère municipale à la mairie de La Vôge-les-Bains

Mme Eveline MAURICE,

Conseillère municipale à la mairie de La Vôge-les-Bains

Mme Julie CONÉ,

Chargée de projet à la mairie de La Vôge-les-Bains



Communauté d'Agglomération d'Épinal

Mme Julie HOSDEZ,

Directrice générale adjointe de la CAE

Directrice de l'Habitat et de l'Aménagement Durable

Mme Évodie GUÉDIN,

Responsable médiathèque de La Vôge-les-Bains



Épinal Tourisme

Mme Christine TAVERNIER,

Directrice d'Épinal Tourisme

M. Maxime THIÉBAUT,

Directeur adjoint d'Épinal Tourisme

Le groupement recruté pour réaliser l'étude stratégique pré-opérationnelle :



URBICAND

M. Fabien BOFFY,

Urbaniste et chargé d'études

Mme Marie LANG,

Architecte DPLG et urbaniste OPQU, chargée d'études

Mme Romane DEFAUT,

Assistante d'études et cartographe



EPFGE

M. Houari ABDERRAHMANE,

Pôle Conseil aux Collectivités



Conseil Départemental des Vosges

M. Olivier RAMOND,

Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable

Mme Katy VARIS,

Direction de la Prospective, des Contractualisations et du Développement Durable



Direction Départementale des Territoires des Vosges

Mme Marilynne SARTORI,

Service Urbanisme et Habitat, Bureau des Stratégies d'Aménagement

M. Philippe CONVERCEY,

Paysagiste DPLG - architecte paysagiste FSAP

Paysagiste - conseil de l'état

Enseignant bachelor et master Hepia - Genève

M. Jean-Marie GROSJEAN,

Directeur du CAUE des Vosges

M. Sylvain LACOMBE,

Chargé de mission

Personnes excusées

Annette PARISOT (1^{ère} adjointe, mairie de La Vôge-les-Bains)

Jean-François MAURICE (2^{ème} adjoint, mairie de La Vôge-les-Bains)

Valérie AUBRY (conseillère municipale, mairie de La Vôge-les-Bains)

Thomas CARDOSO (conseiller municipal, mairie de La Vôge-les-Bains)

Delphine CLAUDIC-FERRÉ (conseillère municipale, mairie de La Vôge-les-Bains)

Nathalie CHAON (commune de La Vôge-les-Bains)

Sébastien AGAMENNONE (EPFGE)

Hélène BROCHET (Communauté d'Agglomération d'Épinal)

Bénédicte BEAUX-FERRY (Conseil Départemental des Vosges)

Sylvie SCHUTZ (Région Grand-Est)

Laetitia DROUOT (DDT des Vosges)

Nelly NICOT (DDT des Vosges)

Hervé PETIT (Préfecture des Vosges)

Evelyne SEGUIN (CCI des Vosges)

Christophe CHARLERY (DRAC du Grand-Est - UDAP des Vosges - ABF)

M. Sébastien JORAND (Correspondant Vosges Matin, chargé de mission ANAH, gérant de AMODA)

Jean-Michel MASSET (directeur des thermes de Bains-les-Bains, Chaîne Thermale du Soleil)

Stéphanie RAUSCENT (ONF - Responsable de l'Unité Territoriale Darney/La Vôge-les-Bains)

Thibaut WOJCIECHOWSKI (ONF - Technicien forestier territorial, agence Vosges Ouest, Triage de La Vôge-Les-Bains)

1. Scénario co-produit Un projet global et cohérent

Il a été rappelé que le scénario d'une étude n'est **jamais figé** et que cette stratégie peut être ajustée tout au long du déroulé de l'étude, puisqu'elle s'inspire directement des attentes et recommandations **émanant du territoire** (partenaires, habitants, acteurs socio-économiques ou culturels, touristes et curistes, etc.).

Pour rappel, l'objet de cette deuxième phase de l'étude stratégique, nommée "Scénarisation d'un projet de développement" permet la **définition d'une stratégie de revitalisation, de l'élaboration d'orientations d'aménagement et d'un programme d'actions**. Les cabinets d'études ont ainsi commencé par proposer un récit territorial, fil conducteur de la démarche (la notion de "village balnéaire" reflète notre territoire : son caractère rural et son identité liée à l'eau). Puis, ils ont ensuite proposé deux scénarios :

- **Scénario A. "À la source"**, qui concentrait globalement les actions au cœur du centre-bourg de la commune déléguée de Bains-les-Bains, complété par certaines actions plus excentrées selon les thématiques,
- **Scénario B. "Au fil de l'eau"** qui étendait davantage les actions sur tout le territoire du bourg-centre (La Vôge-les-Bains), en recherchant les liens à l'eau et à la nature.

Ces propositions étaient les bases d'un **travail en sous-groupes**.

À l'occasion de la réunion du Comité technique n°3 du 1^{er} octobre 2020, les participants ont été invités à réfléchir ensemble à l'occasion d'un **atelier-stratégie de priorisation des orientations**. En se basant sur les propositions de scénarios, chaque groupe devait proposer son propre **scénario "C."** dans lequel des actions prioritaires, thématiques ou spatiales, ont été mises en avant selon une structuration telle que celle-ci : "Habiter", "Investir", "Pratiquer" et "Se détendre".

Une fois tous les travaux compilés, un troisième scénario a ainsi émergé, de manière adaptée et ajustée au plus près des attentes locales, puisque de nombreuses propositions des groupes de travail convergeaient vers de mêmes orientations :

- Concentration des objectifs **sur le centre-bourg**
- Renforcer les liens entre **communes déléguées** : transports alternatifs, notamment une liaison avec la gare
- Renforcer les liens avec les **acteurs locaux**
- Développer les **accès à la nature** et les grandes itinérances

- Valoriser l'importance des **sites extérieurs** au centre-bourg, notamment ceux en lien avec le **canal**
- Valoriser l'**identité** du bourg en lien avec l'**eau**

La proposition de scénario C. résultante est "**Et au milieu coule une rivière**", soit une représentation d'un territoire vu **de manière globale**, dans lequel **le point de convergence est l'eau** : que ce soit à l'échelle de La Vôge-les-Bains ou de la commune déléguée de Bains-les-Bains, **l'eau est omniprésente et traversante**. C'est une **clé de développement et d'entrée** pour la commune et son territoire élargi au bassin de vie.

En terme de contenu, c'est un projet de territoire qui valoriserait son **centre-bourg bien équipé** pour subvenir aux besoins de ses habitants et visiteurs (commerces, services, logements, animations, etc.), ainsi que ses **attraits en terme de tourisme de nature et de patrimoine bâti et naturel**.

Après ce retour sur les ateliers "scénarios" et sur la proposition d'une troisième stratégie, plusieurs échanges ont permis d'aborder certaines orientations et leur cohérence :

Le récit territorial : un village balnéaire

- Notamment travaillé en atelier technique avec les partenaires, il est directement **issu des spécificités territoriales** et donc basé sur **la ruralité** (territoire pacifié, sérénité, calme, lenteur appréciée, forêts) et **l'eau** (à faire ressurgir), à travers des lieux à préserver et à développer tout en gardant cet **esprit d'apaisement et de fraîcheur**, cruciale dans un contexte de changement climatique.


- Cette notion de village balnéaire pose la question de la **communication** sur ces termes, qui peuvent nécessiter une adaptation et une simplification accessible à toutes et tous. L'expression « **village d'eau** » pourrait sembler plus accessible.

- Le scénario C. « Et au milieu coule une rivière » pourrait également être accompagné d'un **leitmotiv**, comme par exemple « **Rafrâchissons La Vôge-les-Bains** ».

- Notre récit territorial, basé sur le cadre de vie, subit **l'image négative** en lien avec **l'importance du patrimoine bâti privé et dégradé**, comment faire face à cette problématique ?

SCÉNARIO C

- ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE -



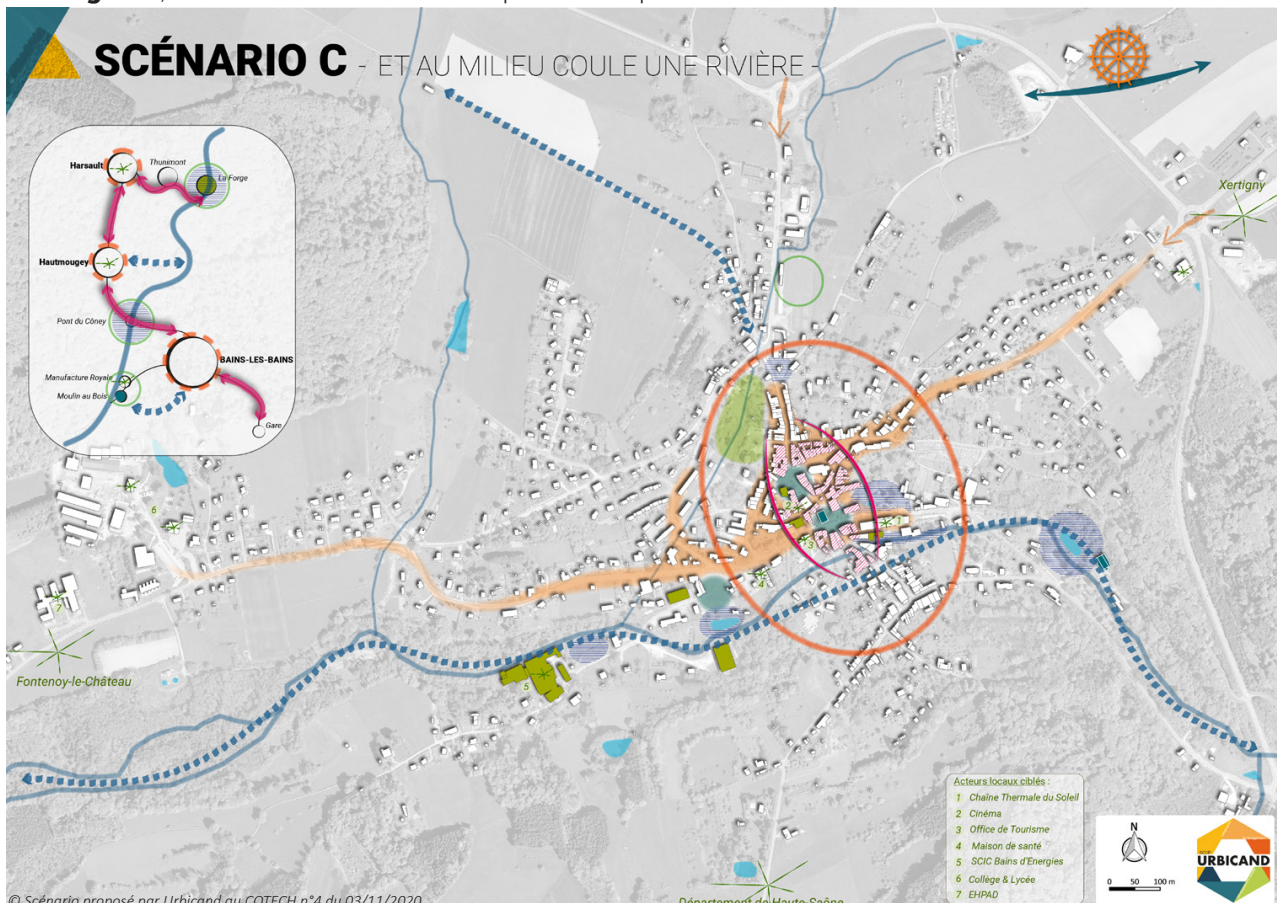
- ### HABITER

 - Diversifier l'offre en logement (typologies, offre locative, hébergement saisonnier, ...)
 - Mettre en place des outils d'aide à la rénovation des logements
 - Réaliser des coupures urbaines cohérentes
 - Travailler les entrées de ville pour améliorer l'attractivité résidentielle et touristique
- ### INVESTIR

 - Développer et renforcer les échanges entre les acteurs locaux
 - Réinvestir les locaux vacants pour l'accueil de petites activités économiques
 - Aménager avec les habitants des espaces d'agriculture de proximité
 - Développer l'offre locative court-séjour (tourisme d'étape)
- ### PRATIQUER

 - Renforcer la commercialité du bourg-centre
 - Donner une nouvelle vocation aux cellules commerciales délaissées
 - Développer les transports alternatifs à la voiture pour relier les lieux stratégiques
- ### SE DÉTENDRE

 - Traiter qualitativement les espaces publics principaux
 - Valoriser la présence de l'eau
 - Développer une offre culturelle autour du patrimoine local historique et naturel
 - Développer les accès à l'eau et à la nature / Créer un parcours de découverte



2. Quelles déclinaisons du scénario ?

Et au milieu coule une rivière

SE DEPLACER • PRATIQUER • SE DETENDRE • INVESTIR

Les actions suivantes sont des **propositions**, servant de base au travail et aux échanges des partenaires. **Elles ne sont ni figées, ni définies de manière définitive.**

Solutions de mobilité : développer les transports alternatifs à la voiture individuelle pour relier les lieux stratégiques

Connecter les structures éloignées et le centre-bourg, développer l'entre-aide et renforcer les liens sociaux

Exemples d'actions :

- Développer un **partenariat avec la CAE** sur la thématique des mobilités
- **Mettre en réseau** les conducteurs et les voyageurs, soit l'offre et la demande (avec des réseaux sociaux de transport citoyen comme Rezo Pouce, qui est un système d'autostop organisé)
- Mettre en place un **système de navettes** (électriques ? calèche en période estivale et touristique, pour allier déplacements "pratiques" à des déplacements lents pour profiter du cadre en guise d'activité ?)
- Mise à disposition des habitants de **vélos électriques**, avec remorques/sièges pour enfants (mettre en valeur les savoir-faire locaux et les partenariats, au service des déplacements du quotidien)

Développer les accès à l'eau et à la nature, créer un parcours découverte

Miser sur la qualité des espaces publics, valoriser la présence de l'eau, proposer une offre culturelle autour du patrimoine local, historique et naturel

Exemples d'actions :

- Mettre en valeur certains sites comme **le Pont du Côney, La Forge de Thunimont et la vallée du Bagnerot** (itinérances)
- Mettre en place une **signalétique** pour identifier rapidement les **liaisons douces** (avec des matériaux de qualité, des messages humoristiques, associés à des éléments faisant référence au paysage et aux spécificités locales)
- **Acquérir et défricher** les portions qui nécessitent de l'être et organiser des **chantiers participatifs et des journées "éco-citoyennes"**, avec les habitants (Collectif Citoyen du Val de Vège) et notamment les jeunes : écoles, collège, lycée professionnel, futur Conseil Municipal des Jeunes, centre d'éducation à l'environnement ODCVL, ...)
- Réaliser quelques **aménagement pour faciliter le passage ou pour accueillir** (sans dénaturer les lieux, ces aménagements pourraient valoriser la ressource bois et s'intégrer facilement dans le paysage)

La question du centre-bourg

De nombreux bâtiments sont inoccupés : faire changer le regard concernant ces bâtiments en imaginant des solutions adaptées pour redonner une vocation aux cellules vides

Exemples d'actions :

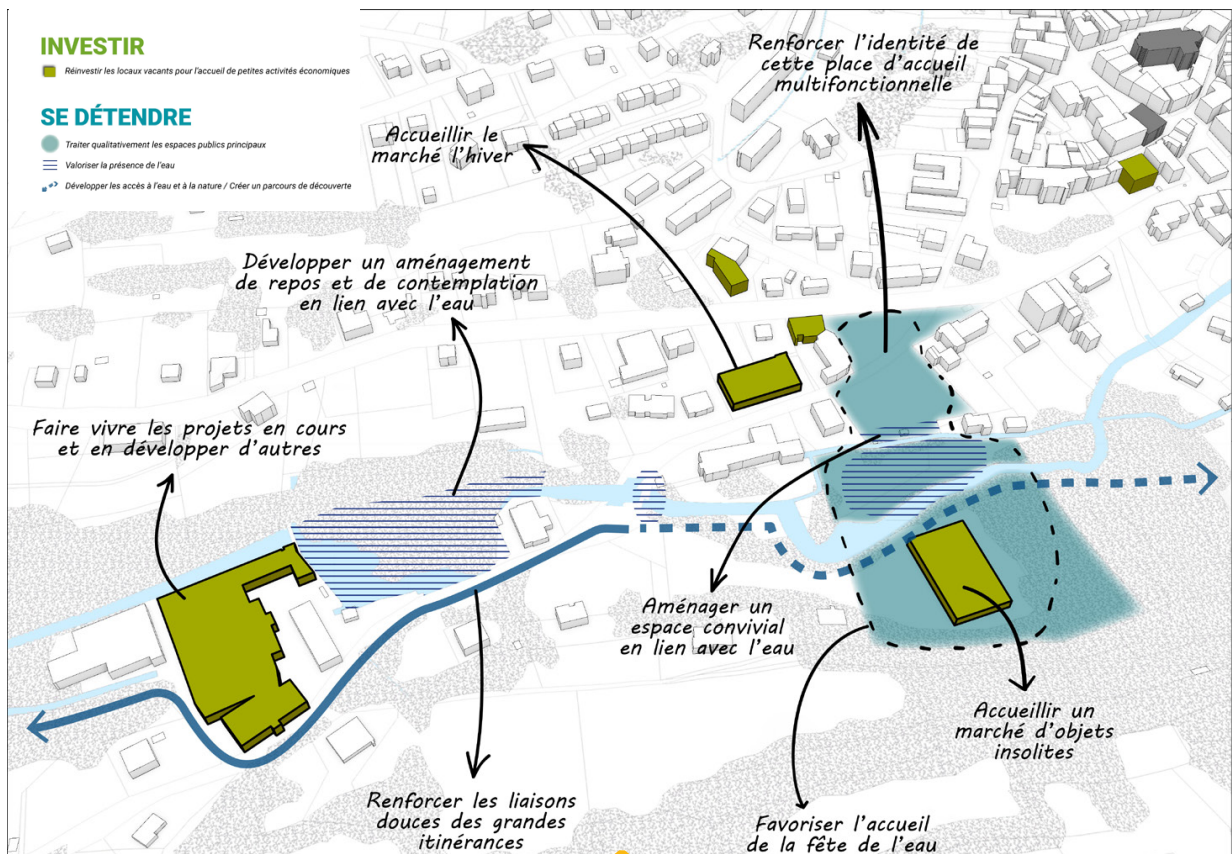
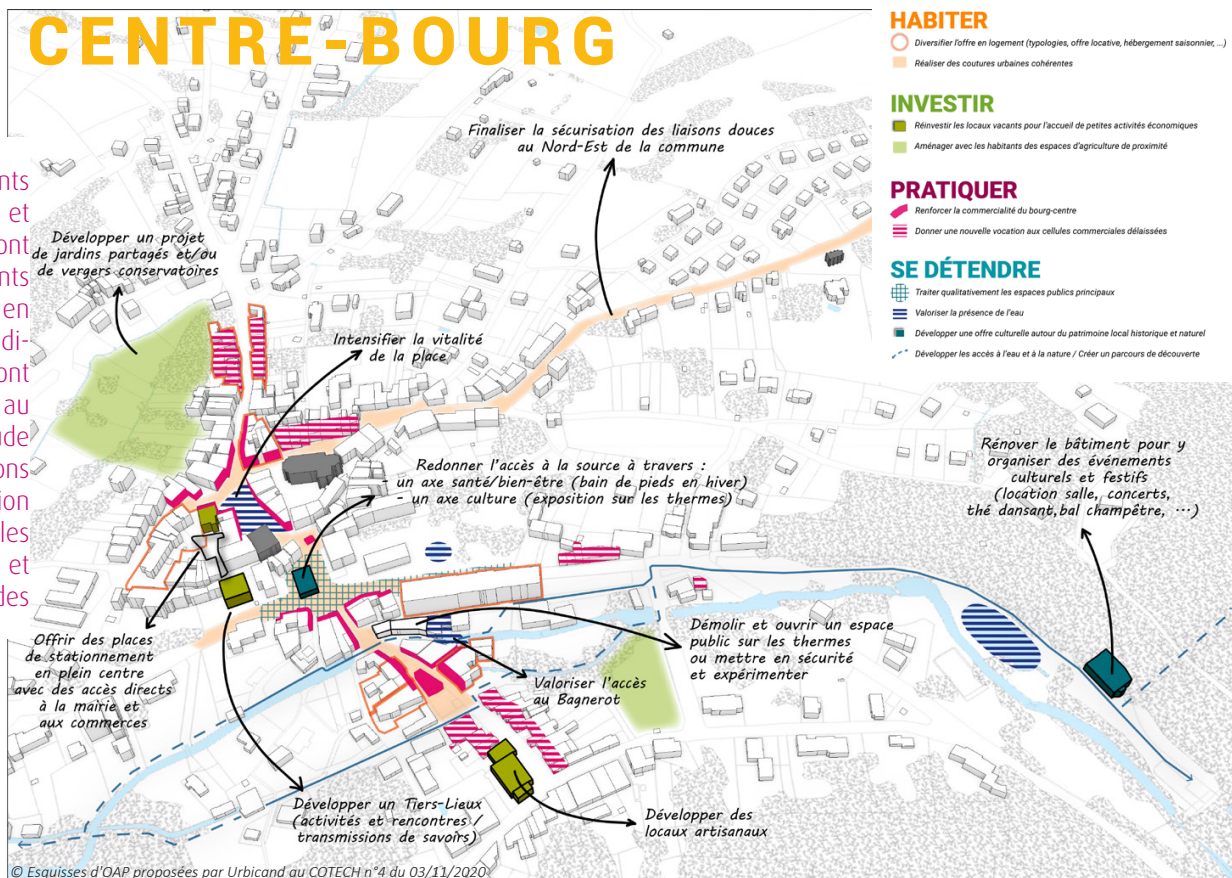
- Traiter la **problématique de l'importance du patrimoine bâti privé et dégradé** et en parallèle l'**offre insuffisante de petits logements locatifs à l'année**
- **Réhabiliter certains bâtiments** en cellules d'accueil pour des **artisans**, en cellules d'**exposition** ou créer des espaces de télétravail, de **coworking** ou bien des structures d'accueil pour les **auto-entrepreneurs**
- Place du Dr. André-Leroy : mener des actions d'**intensification de la vitalité de la place** (un lieu de vie, de commerces et de services)
- Place de la Fête : espace qui a un rôle de porte d'entrée, espace de transition/ de liaison, à fonction commerciale et touristique : **valoriser ses fonctions**
- Place du Bain romain, la Potinière dans le Grand Parc thermal et le Moulin au Bois : espaces pour l'instant peu valorisés, représentant un important patrimoine lié à l'eau et présentant **un potentiel d'offres culturelles pour d'éventuelles visites, manifestations, activités, ...**

- **Répondre à la demande d'hébergements locatifs courts séjours** : par exemple, espace de camping dans le centre-bourg, mais aussi en périphérie comme au Pont du Côney ou dans le secteur de La Forge de Thunimont, dans une logique d'**adaptation aux nouvelles valeurs touristiques** : proximité (mon territoire), santé (sain, nature), frugalité (simplicité, sobriété), micro-aventure (sortir des parcours "classiques"), sens (valorisation des acteurs citoyens)

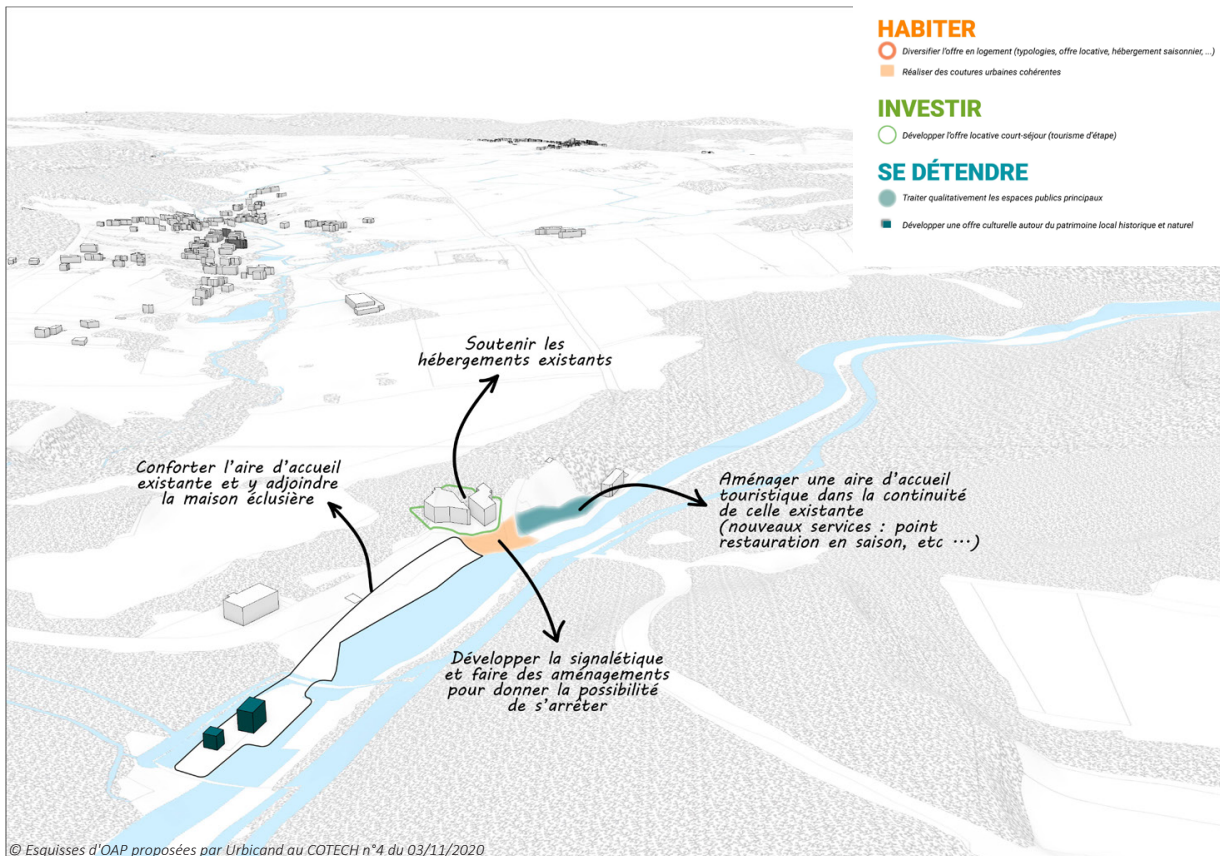
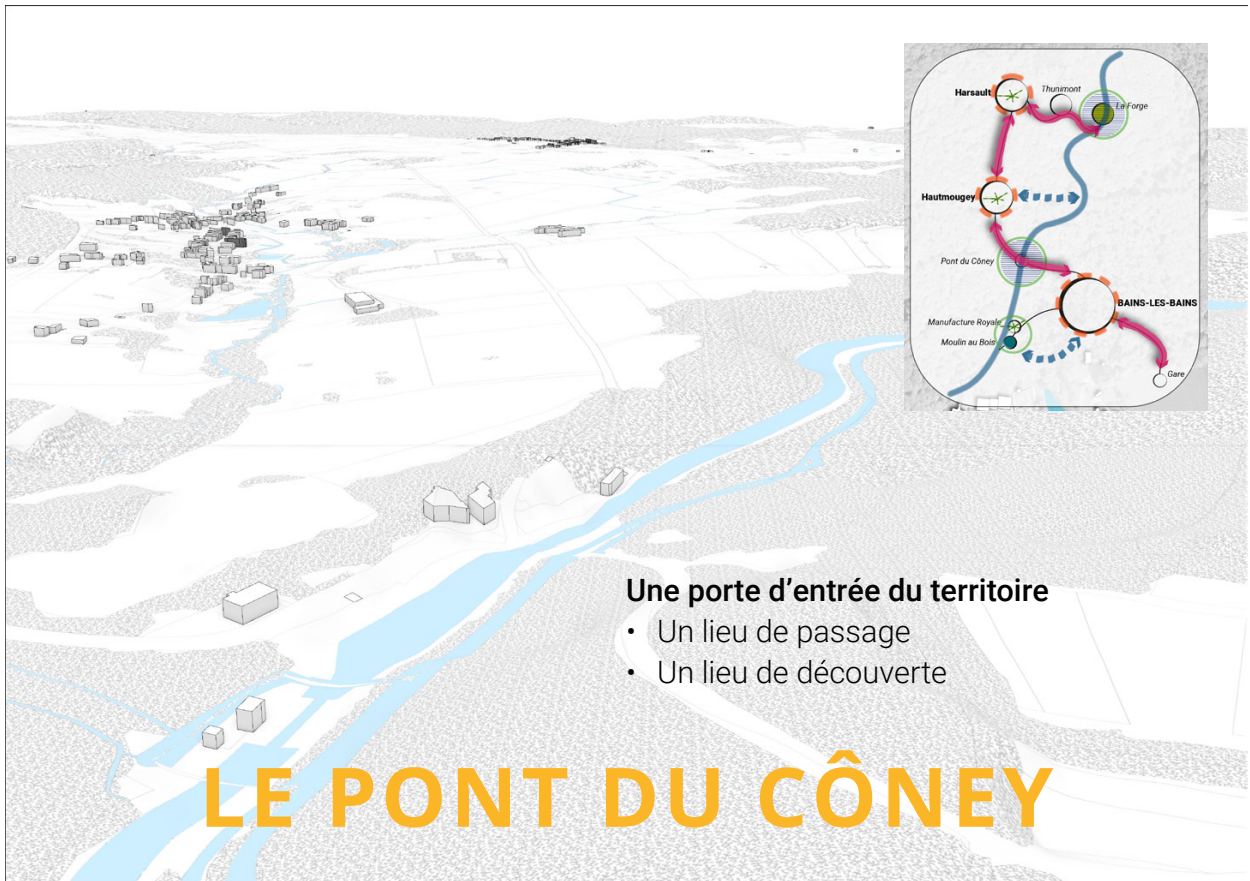
Esquisses d'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) issues de la proposition de scénario

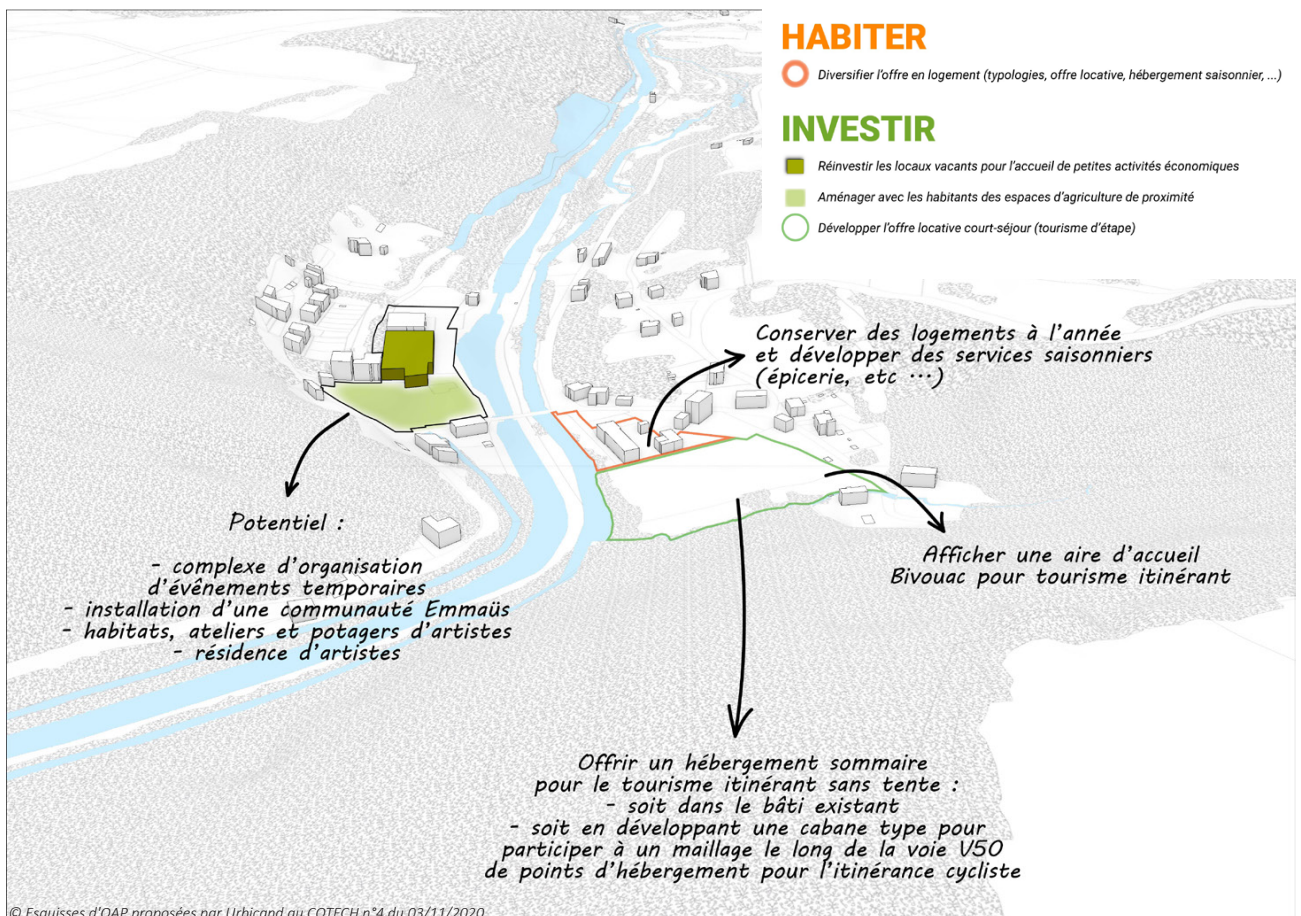
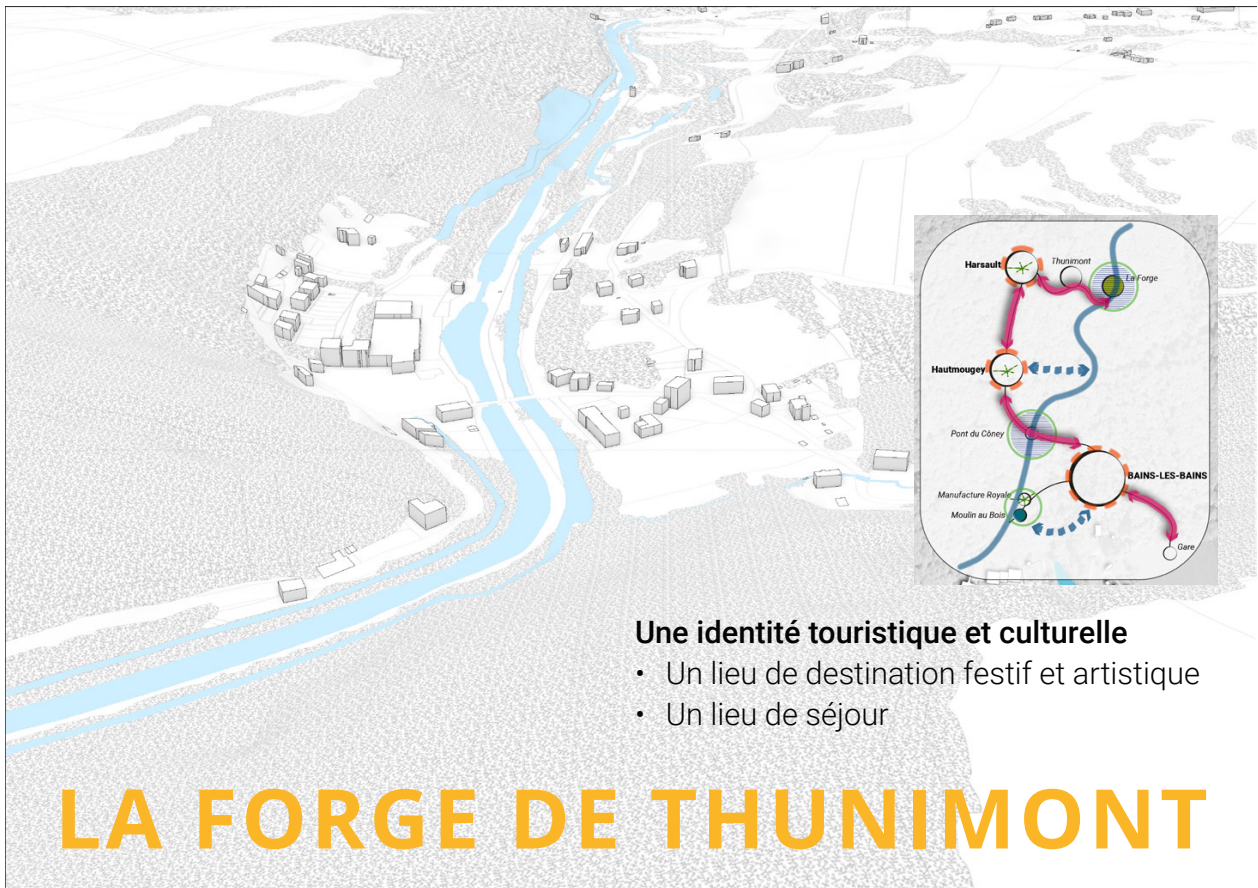
LE CENTRE-BOURG

ATTENTION :
Les documents ci-contre et ci-dessous sont des documents de travail, en cours de modification et seront amendés tout au long de l'étude selon les actions de concertation citoyenne et les remarques et suggestions des partenaires



LA PLACE DE LA FÊTE ET SES ABORDS





3. Etude de gisements fonciers stratégiques

Un gisement foncier stratégique est en général un **bâtiment** présentant des **opportunités d'intervention**. En dehors d'être un bâtiment (souvent vacant), il peut également être une **dent creuse** au sein du tissu urbain, un jardin d'une habitation pavillonnaire, ou encore une **friche urbaine ou industrielle**.

Le gisement foncier stratégique est **déterminé en fonction de plusieurs critères** : localisation, superficie et état du bien, son éventuel caractère vacant, la mutabilité (changement de destination du bien), la dureté foncière (difficulté ou non à mobiliser ou acquérir le bien par rapport aux critères du tableau page 11), le potentiel d'aménagement et la réglementation en vigueur.

Une **approche sensible** a également été intégrée afin de prendre en compte l'**aspect patrimonial** (éléments de patrimoine vernaculaire, soit en lien avec notre patrimoine architectural local et nos **typicités**) et le **contexte général**.

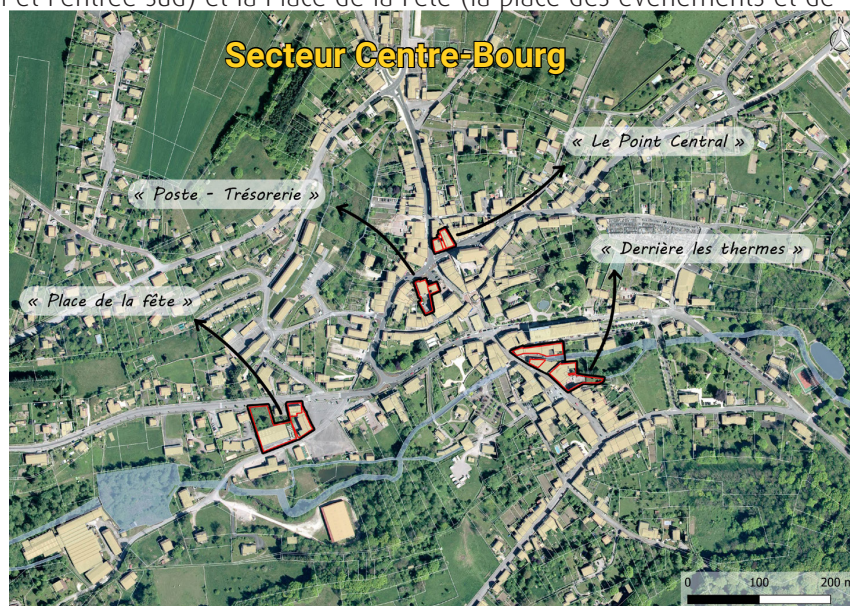
Au total, 37 gisements fonciers ont été étudiés par les cabinets d'études et résumés en 37 fiches (exemple page 11). Il ne s'agira pas d'intervenir sur tous les gisements décelés, mais de **retenir les plus stratégiques**. Pour cela, il sera nécessaire d'établir **une priorisation en lien avec les orientations définies** et de les intégrer dans un **projet global cohérent** (et non réaliser une série d'actions "ponctuelles et détachées" les unes des autres). Cette priorisation pourra être effectuée selon **différentes temporalités** : à court (notions "d'urgence" ou de "facilité" d'action), moyen et long termes.

Ci-dessous, quelques exemples parmi les 7 (sur 37) gisements fonciers présentés de façon détaillée lors de la réunion, **localisés dans les différents secteurs stratégiques identifiés dans le diagnostic**. Pour rappel, ces différents secteurs sont la Place du Dr. André-Leroy et ses abords (le centre "commerces et services" et l'entrée nord), la Place du Bain romain/rue de Verdun (le centre thermal et l'entrée sud) et la Place de la Fête (la place des événements et de l'accueil). Il faut également ajouter à ces secteurs le Pont du Cône et La Forge de Thunimont.

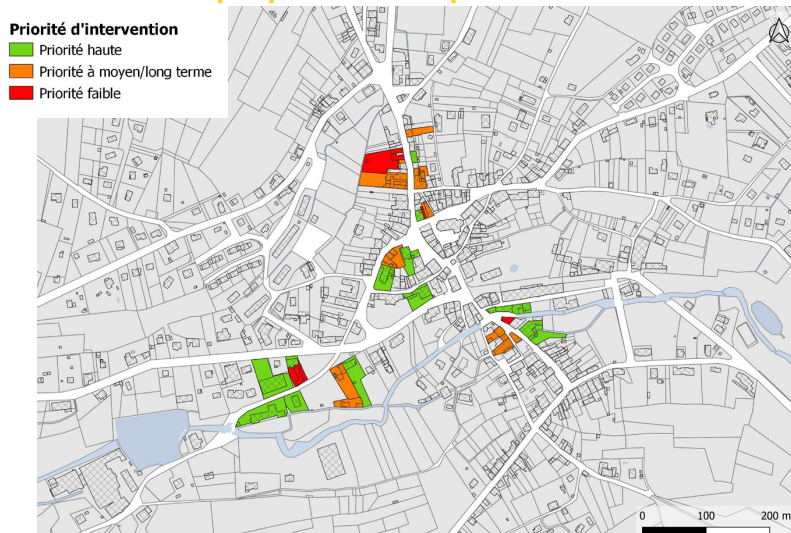
ATTENTION :

Les documents ci-dessous sont des documents de travail, en cours de modification et seront amendés tout au long de l'étude selon les actions de concertation citoyenne et les remarques et suggestions des partenaires

La classification présente nettement une **priorité d'action** (en vert) autour des 3 secteurs stratégiques précités concernant le centre-bourg de La Vôge-les-Bains

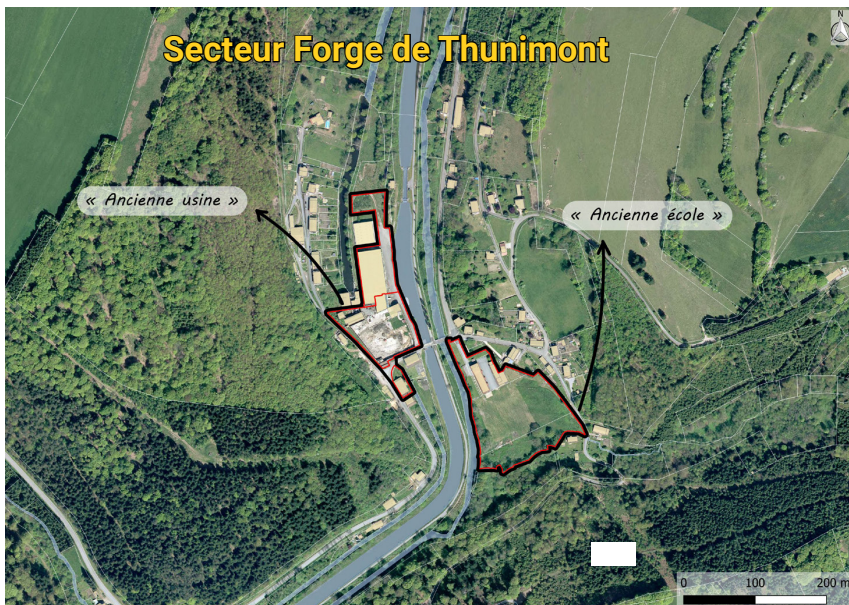


Synthèse de l'étude des gisements fonciers, proposition de priorisation :



Concernant les gisements fonciers de ces secteurs, il est important d'insister sur les **aspects prospectif et positionnel** de ces cartes.

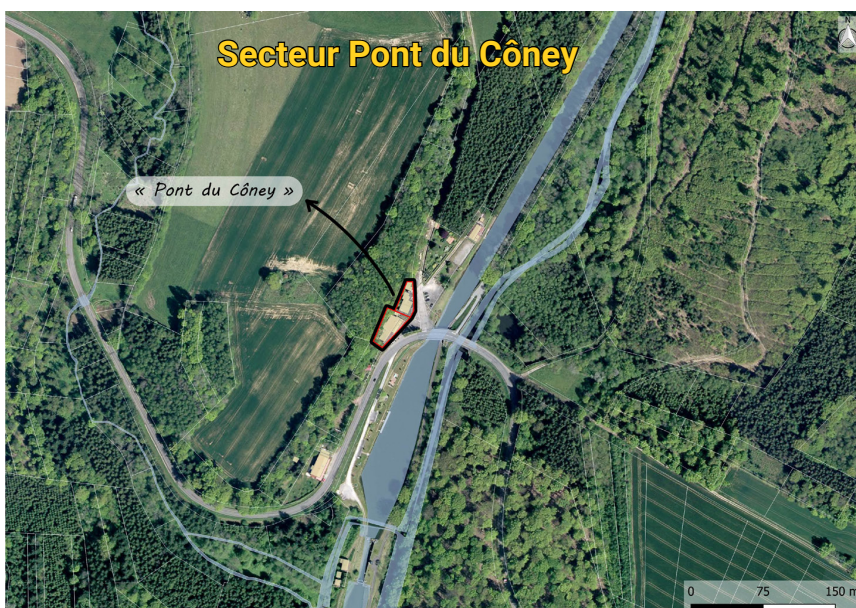
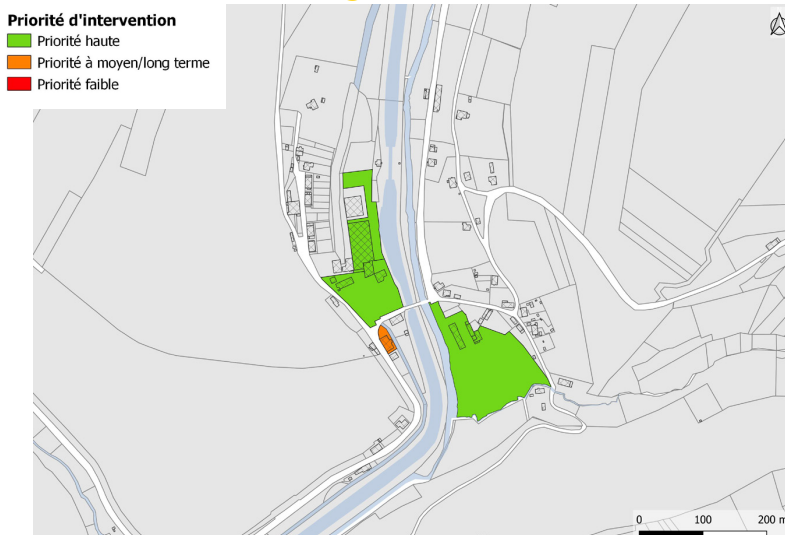
Si certains de ces gisements sont ciblés comme d'éventuelles pistes de projets, il faudra nécessairement prendre en compte les **réalités du terrain** : vacance du bâti, utilisation des locaux par le propriétaire, volonté du propriétaire de vendre ou de mettre en place un travail collaboratif avec la municipalité, coûts d'une éventuelle acquisition et des rénovations, etc.



Cette classification présente également **un certain niveau de priorité d'action** (vert et orange) concernant les secteurs stratégiques du Pont du Côney et de La Forge de Thunimont, notamment concernant des **propositions de reconversion de ces sites** vers des activités touristiques de nature (véloroute VR50), artisanales, artistiques et événementielles.

Comme pour le centre-bourg, il sera important d'étudier les **capacités d'intervention de la commune et de ses partenaires, en parallèle des volontés locales**. Ces gisements sont aussi ciblés comme d'éventuelles pistes de projets, mais il faudra également prendre en compte les **réalités du terrain** : vacance du bâti, utilisation des locaux par le propriétaire, volonté du propriétaire de vendre ou de mettre en place un travail collaboratif avec la municipalité, coûts d'une éventuelle acquisition et des rénovations, etc.

Priorisation des gisements fonciers à La Forge de Thunimont



- Priorité d'intervention**
- Priorité haute
 - Priorité à moyen/long terme
 - Priorité faible

Priorisation des gisements fonciers au Pont du Côney



Etude de revitalisation du bourg-centre de La Vêge-les-Bains



Analyse des gisements fonciers mobilisables

Secteur : **Centre-Bourg**

Gisement n° **11**

Parcelles concernées : **AD0065**

Exemple du gisement foncier n°11 concernant l'immeuble au 1 rue d'Epinal, communément appelé "Le Point Central" (par rapport à l'ancien restaurant), actuellement en vente

Description du bien :

Adresse : **2 rue général Leclerc / 1 rue d'Epinal**
 Surface du tènement foncier (m²) : **184**
 Type de parcelle : **Entièrement bâtie**
 Surface de plancher bâti (estimation en m²) : **296**
 Raison du recensement : **Bâti vacant et à vendre**



Mutabilité foncière : ✔

Nombre de propriétaires : **1**
 Nature juridique du propriétaire : **personne morale**
 Type d'occupant :
 Type d'occupation : **Logements (2 ?), & cellule commerciale en RDC (restaurant) / bâtiment à vendre**

Financier - coût : ✔

Nature des travaux : **A réhabiliter (logements)**
 Desserte des réseaux : **Aménagé**
 Déconstruction :
 Suspicion de pollution :
 Travaux nécessaires : **Réhabilitation intérieure**
 Aspect de la façade : **A rénové**

Potentiel d'aménagement : ✔

Règlementaire :
Zone UA : zone de centralité urbaine
 Configuration du site :
Bâtiment en position centrale par rapport au centre-bourg, aligné sur RD et rue Leclerc
 Accessibilité :
Accessibilité optimale mais absence de stationnement dédié. Stationnement zone bleue sur la place centrale
 Exposition :
Exposition SUD et OUEST

Approche sensible : ✔

Intérêt urbain et paysager :
Bâtiment situé en plein centre, marquant la place centrale par son implantation, sa hauteur et l'arrondi de façade.
 Caractéristique du bien :
Bâtiment années 30 de caractère, avec embellissements de façade caractéristiques. Balcon filant au 2e étage

Commentaire Urbicand :

Bâtiment stratégique pour le centre-bourg, de part sa disposition, son apparence, sa localisation, et la mixité de fonctions urbaines. Pénalisé par l'absence de stationnement résident et par la proximité de la RD pour l'accueil d'un restaurant.

Priorité d'intervention : ✔

«Le Point Central»

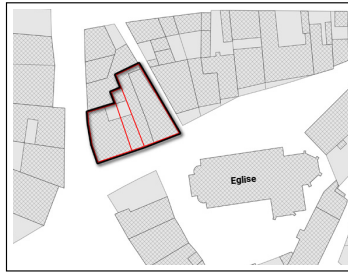
Secteur : Centre-Bourg

Fonction : habitat et commerces

Intérêt : Gisement stratégique et structurant pour le centre-bourg, surtout le bâtiment à l'angle de la place - vacance quasiment complète du gisement (des logements et des commerces).

Opportunités : Logements et commerces en face de l'Eglise - valorisation des façades qui structurent la place.

Contraintes : Logements à l'étage uniquement accessibles via les cellules commerciales au RDC - quelques parcelles privées et un propriétaire occupant.



Les documents ci-contre et ci-dessous, issus de la réunion, présentent quelques uns des gisements fonciers à travers leurs **fonctions actuelles**, leur **intérêt**, les **opportunités** existantes (soit des propositions d'actions) et enfin les contraintes.

Les 3 secteurs stratégiques (Place du Dr. André-Leroy, Place de la Fête et centre thermal/rue de Verdun) possèdent respectivement plusieurs gisements fonciers (parmi les 37, non présentés dans ce compte-rendu). La **concentration de gisements fonciers autour de ces secteurs** montrent l'importance de prioriser les interventions sur ces **lieux de vie et de passage stratégiques**.

«Place de la fête»

Secteur : Place de la Fête

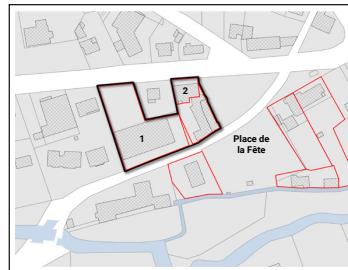
Fonction : activité (ancien restaurant notamment et meublés de tourisme)

Intérêt : Bâtiments vacants ou partiellement dont un en ruine, qui structurent la Place de la Fête.

Opportunités : Possibilité de démolition/reconstruction (bâtiment 2) et réhabilitation (bâtiment 1) :

1. Transformation en halle pour le marché.
2. Réhabilitation ou démolition/reconstruction de l'espace pour du co-working ou des bureaux tertiaires.

Contraintes : Propriétaires privés.



«Pont du Cône»

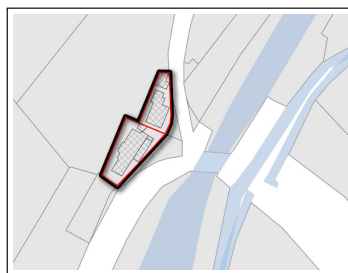
Secteur : Pont du Cône

Fonction : habitat (meublés de tourisme / maison d'hôtes)

Intérêt : Bâtiments partiellement vacants, intéressants d'un point de vue du cadre environnemental (proximité avec le Cône).

Opportunités : Possibilité de développement d'une offre en logements court séjour.

Contraintes : Sans objet



«Ancienne usine»

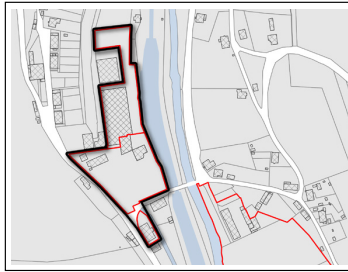
Secteur : Forge

Fonction : ancienne activité industrielle - ancienne salle des fêtes et habitat

Intérêt : Bâti en friche / ruine et complètement vacant.

Opportunités : Mise en valeur du patrimoine lié à l'eau - Etudier la possible réhabilitation de l'ancienne usine.

Contraintes : Possibles pollutions liées à l'ancienne activité industrielle.



«Ancienne école»

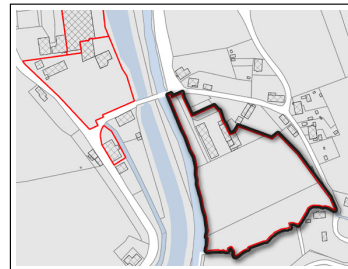
Secteur : Forge

Fonction : ancienne école transformée en logement locatif.

Intérêt : Parcelle appartenant à la commune, avec un terrain non-bâti important.

Opportunités : Mise en valeur de l'environnement naturel et forestier - possibilité d'accueil de logements touristiques de court séjour (tourisme de nature).

Contraintes : Bail locatif en cours.



Réalisation : Julie Coné (janvier 2021), Alyssa Quillot (novembre 2020)
Sources : Données issues des échanges lors de la réunion du Comité technique n°4 du 03 novembre 2020 (par visioconférence)